

Des accompagnants d'élèves handicapés en grève

Hier midi, des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) ont dénoncé leurs conditions de travail précaires devant la direction académique, à Hérouville-Saint-Clair.

En grève à l'appel des syndicats FSU, CGT et Sud Éducation, des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) du Calvados ont dénoncé leurs conditions de travail précaires, jeudi. À 12 h, une soixantaine d'entre eux était rassemblée devant la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, à Hérouville-Saint-Clair.

« **On souffre de nos conditions de travail, qui se dégradent de plus en plus, et les élèves aussi en souffrent** », résume Christelle. AESH depuis six ans, elle suit cette année six collégiens.

Plus d'élèves mais pas plus d'heures

Le contrat des AESH est de vingt-quatre heures par semaine – souvent payé moins que le Smic – alors que chacun doit suivre de plus en plus d'élèves en situation de handicap. « **On a un exemple, à Bayeux, où un AESH accompagne seize élèves dans sept classes et deux établissements. C'est probablement un record...** », constate, dépité, Guillaume Crochez, élu FSU.

Farida, elle, suit « **quatre élèves avec des handicaps lourds dans un collège. J'ai six heures par semaine avec chacun. Ce n'est pas assez et les élèves se retrouvent en souffrance.** » Surtout, selon elle, la direction académique « **déshumanise le métier et le handicap. On dirait que le nombre d'heures et la qualité de l'accompagnement de chaque élève ne comptent pas. Ils ne sont pas des numéros ni des statistiques !** »

« On va finir par arrêter »

Face à un métier de plus en plus précaire, celle qui est AESH depuis dix ans n'y va pas par quatre chemins : « **On va finir par arrêter.** » C'est ce qu'a fait Stéphanie en 2021, après cinq ans de ce qu'elle décrit comme de la « **maltraitance institutionnelle** ». Les grévistes demandent « **des recrutements, des hausses de salaire, la reconnaissance de la profession et comme fonctionnaire de catégorie B** ».

Le Calvados compterait « 1 200 à 1 300 AESH. C'est le deuxième effectif après les enseignants », lance Ivan Igouf, cosecrétaire FSU14.

En début d'après-midi, une délégation a été reçue par la direction académique.

Maëlys HESLESBEUX.



Dans le Calvados, hier midi, une soixantaine de personnes était rassemblée devant la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, à Hérouville-Saint-Clair, pour dénoncer les conditions de travail précaires des AESH. Ouest-France